



Comment se protéger des ondes électromagnétiques de hautes fréquences ?

Dans notre article du mois de novembre 2016, nous avons vu que les pollutions électromagnétiques proviennent des émetteurs : GSM, téléphone sans fil DECT, WIFI, baby phone, système de son sans fil, pylône antenne... Dans celui-ci, nous verrons en résumé quelques techniques fiables pour se protéger des pollutions électromagnétiques de hautes fréquences provenant de l'extérieur.

Avant d'entamer des travaux de blindage, il est important d'identifier le type des pollutions électromagnétiques, la gamme de fréquence, la puissance, l'origine. Vous pouvez éventuellement mesurer les pollutions électromagnétiques de hautes fréquences avec le seuilmètre ESI 24 présenté en novembre. Si le niveau dépasse le seuil recommandé en Baubiologie, demandez à un géobiologue équipé de matériel électronique de précision de faire les mesures qui s'imposent ; il vérifiera la ou les sources des pollutions électromagnétiques et leurs origines. Ceci permettra d'identifier quelle est la technique la plus adéquate à appliquer.

Le blindage d'une pièce

On peut faire un blindage complet d'une salle de consultation contre les H.F. et B.F. avec la peinture HSF54 (murs, sol, plafond). L'ensemble sera raccordé sur le réseau de terre pour éliminer le champ électrique résiduel, dans le cas où toute l'installation électrique a été faite en bioélectricité avec gaines blindées et interrupteurs. Certains accessoires sont à apposer avant d'appliquer la peinture, bande EB2 de mise à la terre pour assurer la continuité entre les murs, sols et plafonds, ainsi que la plaque de mise à la terre avec ses accessoires.

Atténuation du blindage

36 dB (99.98 % efficacité du blindage) avec une seule couche, 43 dB (99.995 % effi-

cacité du blindage) en double couche.

Testée et certifiée par le Professor Dipl.Ing. Pauli du laboratoire de Micro-ondes de l'Université Fédérale Allemande des Forces Armées de Munich.

Répond aux normes suivantes : MIL-Standard 285, IEEE -STD 299-1997, ASTM D4953-89

Et pour les chambres ?

Pour protéger une zone de repos, la technique appliquée peut être la même ou protéger uniquement le lit. Cela peut se faire avec un tapis de sol placé en dessous de celui-ci et raccordé à la terre, afin d'éviter une propagation des champs électriques pouvant venir du sol. Les tapis sont disponibles pour un lit d'une ou deux personnes.

Au-dessus du lit, vous pouvez placer un baldaquin confectionné avec un voile donnant une atténuation de -45 à -25 dB de 400 MHz jusqu'à 5 GHz. Différents modèles sont disponibles en fonction des besoins. Attention, il ne faudra plus utiliser tablette, GSM, ordinateur avec connexion Wifi et autres outils communicants une fois dans le lit sous le voile de blindage, question de logique...

Bonne pratique

- Le soir, coupez votre GSM ou mettez-le en mode avion.
- Mettez votre GSM en renvoi d'appel sur votre ligne fixe si vous en avez une et coupez votre GSM
- Coupez votre WIFI
- Débranchez de l'alimenta-



tion votre téléphone sans fil type DECT

- Débranchez l'alimentation des systèmes de son sans fils.

La priorité est de protéger sa chambre, mais il ne faut pas oublier les pièces où l'on reste le plus longtemps, bureau, salon... Avec une attention particulière à la chambre de bébé, très sensible aux hautes fréquences.

Habillement

Des vêtements de protection individuelle ont été créés pour les personnes électrosensibles, afin de protéger leur corps contre les ondes électromagnétiques produites par les antennes radio, TV, GSM...

Il existe des chemises, chemisiers, t-shirts, boxers, shorts, casquettes, bonnets dans différents modèles à utiliser lorsque vous sortez de chez vous.

La plupart des personnes électrosensibles souffrent de l'exposition aux hautes fré-

quences et en particulier de la tête et de l'arrière du crâne.

Informations

Vous pourrez retrouver nos articles précédents parus dans les *BioInfo* d'octobre, novembre et décembre 2016 dans la rubrique Actualités de notre site www.alphaforme.be.

Dans la section e-boutique, vous retrouverez des informations complètes sur nos produits.

Le mois prochain

Nous aborderons les problèmes de la qualité de l'air dans nos habitations, et, quelles sont les solutions pour l'améliorer.



Jean-François GUILLOTTE

www.alphaforme.be
info@alphaforme.be
+32(0)489.868.390

